

# Quelques chiffres

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **3 (1874)**

Heft 11

PDF erstellt am: **17.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

En demandant à chaque élève une carte par semaine, et admettant que le cours demande dix-huit cartes, il faudrait au maximum *six* mois pour avoir terminé l'atlas proposé. Admettons que dans les écoles primaires il faille pour cela une année, le temps employé à ce travail n'aurait point été perdu, et les élèves auraient bien mieux leur géographie dans la tête que s'ils l'avaient apprise en suivant les méthodes en usage.

On croit avoir obtenu beaucoup, lorsque quelques élèves peuvent dessiner de tête, plus ou moins exactement, une carte au tableau noir : c'est un bon exercice assurément, mais dont il ne faut pas s'exagérer l'utilité. Demandez à l'élève qui, après avoir étudié sa leçon vient de vous dessiner le cours du Rhône et de ses affluents, sur le tableau noir, avec assez d'exactitude, demandez-lui la même chose quinze jours après, et cela à brûle-pour-point ; il est probable que l'examen ne sera pas brillant.

Si par contre le même élève a dessiné la carte de France reproduisant les Alpes et le Jura, il a eu toujours sous les yeux le cours du fleuve en question, et cela pendant un certain temps ; il a dû inscrire plus d'une fois le nom de ce fleuve et celui de ses affluents ; cela lui gravera ces noms dans la mémoire ; de plus, quelle facilité quand il s'agit de faire la répétition d'un pays ! L'élève retrouve sur la carte qu'il a faite lui-même tout ce que son professeur lui a indiqué. En la prenant en mains, il embrasse non-seulement l'ensemble, mais il trouve encore tous les détails dont il a besoin. Il peut inscrire sur la marge de la carte mainte notice qu'il oublierait sans cela ; par exemple, la population du pays, son étendue en mille ou en kilomètres carrés, etc. etc.



## QUELQUES CHIFFRES.

Des bords de la Broye, le 19 novembre.

Les instituteurs catholiques du Jura subissent leur grande part de la monstrueuse persécution qui sévit dans ce pays. On sait de quels moyens s'est servi l'Etat de Berne pour trouver occasion d'intervenir dans les écoles catholiques et de destituer les maîtres coupables d'ultramontanisme. On ordonna une inspection extraor-

dinaire : elle eut lieu de juillet à octobre 1873. Toutes les écoles dirigées par des régents catholiques devaient être déclarées mauvaises, et la meute des journaux aux gages du schisme avait reçu l'ordre de les discréditer, de s'en prendre à l'influence du curé et à l'incapacité des maîtres catholiques. Chacun de son mieux joua son rôle dans cette comédie ; la porte de l'école fut fermée aux prêtres et la plupart des régents ultramontains, révoqués.

Tout aurait été pour le mieux si les catholiques eussent été seuls atteints, mais les écoles confiées à des régents radicaux reçurent plus d'une éclaboussure dans cette pluie de fange que le *Bund*, la *Tagespost* et les inspecteurs étaient chargés de déverser sur le Jura catholique. Ils auraient dû pourtant être épargnés, ces pauvres maîtres, qui avaient témoigné tant de zèle aux intrus et qui avaient généreusement sacrifié leur conscience à l'idole des Pipy. Point du tout. Aujourd'hui encore, il leur semble entendre de toutes parts, comme un écho du *Bund*, cette sanglante et injuste apostrophe : Eh ! quoi, vous enseignez dans le Jura ! Vous seriez donc des obscurantistes, des rétrogrades, des jésuites et des traîtres à la patrie ! — Pauvres instituteurs ! C'est à n'y plus tenir vraiment ; aussi se récrient-ils en toutes circonstances et une voix plus aigre et plus courroucée que les précédentes, vient-elle de se faire entendre dans l'*Educateur*. Le correspondant jurassien voudrait bien oser dire tout ce qu'il pense. Mais la question est délicate et M. Bodenheimer peu endurant. Comment se plaindre d'ailleurs de ce cher ours à qui on s'est vendu corps et âme et dont on a proclamé tant de fois la suprématie sur Dieu et son Eglise ? Malgré les efforts que fait l'auteur pour se contenir, il lui échappe plus d'un aveu bon à recueillir. Ce n'est ni notre goût, ni notre habitude de dénigrer, de ravalier l'état de l'instruction chez nos Confédérés. Ce métier, nous l'abandonnons à ces sortes de frêlons stercoraires qui vont partout, sur les ailes de la parole ou de la plume, injecter leur venin contre les cantons catholiques.

Le correspondant jurassien de l'*Educateur* est forcé de reconnaître à l'inspection extraordinaire qui eut lieu, un *but politique* (lisez religieux). C'était donc là une mesure d'exception, un acte déloyal, qui n'avait d'autre fin que de frapper les catholiques !

Plus loin, il nous apprend que la moyenne des élèves par classe est de quarante-neuf dans la partie protestante du Jura, de soixante-trois dans l'Emmenthal et de quarante-quatre seulement

dans la partie catholique. Sur ce point déjà les écoles catholiques sont donc supérieures.

« L'Etat accorde, ajoute-t-il, à un professeur interne de l'école normale un traitement annuel de fr. 800. Aussi le plus mauvais maître primaire préfère-t-il rester dans son village que d'aller enseigner à l'école normale. Le plus souvent ce sont de jeunes élèves de l'école elle-même qui échangent leur banc avec le pupitre du professeur et vogue la galère! » —

Voilà, certes, qui n'est guère propre à nous donner une haute idée de l'enseignement de l'école normale. La direction suppléerait-elle, du moins, à cet enseignement défectueux? Loin de là. « La direction, dit-il, aime aussi à se laisser absorber par les idées germaniques, *ne se croyant pas assez capable elle-même.* » C'est le cas de redire la maxime bien vraie que l'on n'est jamais trahi que par les siens.

Le portrait que l'auteur anonyme nous fait des élèves n'est pas plus flatteur. Ils sortent de l'établissement, assure-t-il, n'ayant qu'un système abâtardi et des idées incohérentes dans la tête, et l'on veut que des instituteurs formés de cette manière *ailent combattre l'ultramontanisme!* » Faut-il prendre cet aveu au sérieux? Serait-il possible qu'au lieu de chercher à former des éducateurs capables et dignes, l'école normale du Porrentruy se proposât de préparer une sorte de mameluks destinés à persécuter les catholiques et à continuer les malheureuses luttes confessionnelles qui déchirent cette contrée?

Et les traitements, que sont-ils dans le Jura? L'*Educateur* va nous l'apprendre.

« Du moins si les normalistes avaient la perspective d'une position indépendante; mais à sa sortie de l'école normale un jeune maître reçoit généralement fr. 450 de la commune avec logement et bois, plus une subvention de l'Etat se montant à fr. 150, et il faudrait vivre avec cela! »

La *Feuille officielle* de Berne nous apprenait naguère de son côté que ce canton ne contenait pas moins de vingt-trois places d'instituteurs à repourvoir, parmi lesquelles onze avec un traitement *avantageux* de fr. 450 pour une moyenne de soixante élèves.

Un autre tort de l'école normale, c'est de vouloir mouler les méthodes en usage à la façon des Allemands.

Le correspondant nous fait entendre, à plusieurs reprises, l'état pitoyable dans lequel paraissent végéter certaines écoles de l'an-

cien canton et il aimerait voir « la lumière mettre au jour ce qui se passe dans les districts de Oberhasli, de Frutigen et d'Interlaken. » Quelle indiscretion !

Si en regard de ce tableau tracé par une plume dont personne ne suspectera l'impartialité, nous rappelons les sacrifices du canton de Fribourg en faveur de l'instruction primaire, nous pourrions apprécier la bonne foi du *Bund* de la *Tagespost*, etc., qui exaltent sans cesse le canton de Berne en jetant périodiquement l'insulte à notre département de l'instruction publique.

Par la loi fribourgeoise du 27 novembre 1872, le traitement des instituteurs et institutrices a été élevé à 600, 750 ou 850 fr. en argent, outre le logement, jardin, affouage et un quart de pose de terre. Mais avec les primes d'âge payées par l'Etat, les traitements dès la troisième année d'enseignement varient de 800 à 2000 fr. sans accessoires dans les villes ; de 800 à 1000 fr. avec accessoires dans les campagnes.

La dépense pour l'instruction primaire s'est élevée en 1873 à 365,000 fr. supportés par l'Etat et surtout par les communes ; la dépense pour l'instruction secondaire à 60,000 fr. Le total des dépenses pour l'instruction primaire, secondaire et supérieure est de fr. 516,599 soit fr. 4,66 par âme de population.

Il existe 375 écoles primaires dans le canton ; ce qui, sur 18,000 enfants en âge de fréquenter, donne une moyenne de 50 enfants. L'instruction est obligatoire depuis 40 ans et gratuite à tous les degrés.

Nous serions curieux de savoir ce que le *Bund* pense des révélations indiscrètes de l'*Educateur*. X.



## LES LOCUTIONS VICIEUSES.

### ARISTE ET EUGÈNE.

#### PREMIER DIALOGUE.

—

#### SUITE.

*Ariste.* — Ah ! par exemple, il s'agirait bien de m'ôter la liberté de te rendre la pareille.

*Eugène.* — Comme tu le prends de haut!...

*Ariste.* — Etonnant ton étonnement, en vérité!... Un français de palefrenier que tu parles ! Ne sais-tu donc pas que les *malgré*